



Pédagogie vs Gloubi-boulga 2.0

Si Pôle emploi souhaite que les agents soient capables de RECITER : le bréviaire, la liste des prestations, la location des MOOCs dans l'emploi store ou autre serious games, alors oui, le gloubi-boulga 2.0 servi pendant la journée de "formation emploi store" est efficace.

Si la formation est une expérience développante permettant, ensuite, à l'agent de FAIRE, en toute autonomie et en professionnel de l'indemnisation et de l'emploi, alors il faut privilégier la médiation humaine, la pédagogie active, l'alternance, la simulation en condition réelle, le tutorat.



la **CGT** a fait son choix : c'est la pédagogie humaine mais pas le gloubi-boulga 2.0 !

La **CGT** privilégie le droit à la qualification plutôt que la compétence et milite pour que les agents aient des marges de manœuvre quant aux choix des formations qu'ils souhaitent suivre.

En commission formation, la **CGT** défend le droit à la formation qualifiante de tous les agents

Paroles d'agents

" A en croire la DG, internet va simplifier la vie des conseillers et allègera des procédures mais à la fin que restera-t-il de notre métier ? Dans 5 ans, on sera tous devenus des conseillers hotline....Une seule question me vient : ce virage dangereux que nous prenons, il débouche sur quoi ? "

MEGALO POLE été 2015



Il l'a dit !

Alors que la France fait face à une période de chômage jamais vue avec des records régulièrement battus, le gouvernement essaie toujours de nous faire avaler la pilule. F. Rebsamen, très créatif pour commenter des chiffres chaque mois plus désastreux, s'est surpassé en annonçant : " Il ne s'agit pas d'inverser la courbe du chômage mais de diminuer le nombre de chômeurs " ??? Et de rajouter : "on crée de l'emploi mais pas encore assez pour faire reculer le chômage". La faute "au dynamisme démographique". C'est tellement évident qu'on se demande pourquoi on n'y a pas pensé plus tôt ?

Donc, s'il y a du chômage c'est parce que nous sommes trop nombreux...
CQFD !

Con fusion

Fin juillet, la DG a présenté un dossier sur l'accès direct du demandeur d'emploi à son conseiller référent et le développement des services personnalisés sur RDV. Sous cet intitulé alléchant, c'est en fait une réalité particulièrement brutale pour les DE.

Ainsi, une ou plusieurs après-midi peuvent être réservées à la programmation des RDV sur la recherche d'emploi, l'indemnisation ou l'orientation, à l'accès à l'offre de service numérique et aux ateliers collectifs.

Les DE qui se présenteront spontanément pour une réclamation ou un renseignement ne seront pas reçus. Ils seront priés de passer par les services en ligne, le 3949 (en voie de privatisation), mail.net, demander un RDV à leur conseiller référent (quid des délais pour l'obtenir ?) ou de revenir plus tard.

L'objectif est d'optimiser notre travail afin de dégager du temps pour accompagner les DE et le traitement des dossiers d'indemnisation complexes.

La **CGT** considère qu'il est délibérément trompeur d'affirmer, comme le fait la DG, "quand on peut passer plus de temps avec les DE c'est mieux pour les résultats et pour la satisfaction des conseillers comme des usagers", alors qu'elle met en place une organisation du travail qui conduit à rejeter un grand nombre de DE qui se présenteront pour être reçus. En réduisant les conditions d'accès aux services, l'établissement va tourner le dos à l'objectif qui doit être celui du service public de l'emploi à savoir de répondre aux attentes de tous les DE.

Pour la **CGT**, rien ne peut justifier qu'une partie des DE en soit délibérément écartée. En réalité, ces fermetures servent surtout à gérer la pénurie de Personnel.